



Lettre du castor

N° 98

Loire & biodiversité <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Mai 2015

LA CARRIÈRE ENTERRÉE :-)

*Ouf ! Qu'il aura fallu mobiliser, batailler, argumenter, plaider... pour que soit enfin reconnue la vérité. En appel, MARDIEVAL et la commune de Mardié obtiennent l'annulation de l'Arrêté Préfectoral de 2011 autorisant la Ligérienne granulats à exploiter pendant des dizaines d'années et sur 60 ha un établissement classé au coeur de la Coupure verte et entre deux zones résidentielles tranquilles. **Fin de carrière !***

Nous en sommes heureux pour tous ceux qui auraient été impactés par les nuisances de la carrière. Comme nous sommes heureux pour les milieux naturels de la Coupure verte et pour les espèces qui les fréquentent. A l'heure où l'urbanisation galope, où les richesses naturelles sont pillées sans retenue et où le climat se dégrade un peu partout, tout sauvetage, même local, contribue à garder un air respirable pour les générations futures.

Les juges ont heureusement reconnu la prééminence du SCOT sur les projets pénalisants. A charge pour les Préfets de veiller au report dans les PLU de leurs dispositions protectrices... Et non de faire le lit de projets destructeurs, cherchant à bon compte dans les "Coupures vertes" ou les "Trames Vertes et Bleues", où "on ne dérange personne", des opportunités foncières antinomiques avec les trop rares protections de la nature.

Maintenant, comment pourrait-on nous imposer la déviation routière (dite de Jargeau) dont la carrière n'était qu'un épiphénomène ? Mettre le PLU de Mardié en conformité avec une hypothétique DUP en faveur de l'infrastructure routière, ce serait non seulement commettre une très mauvaise action, mais aussi tendre la joue pour prendre une nouvelle claque des juges... tout en prolongeant encore l'insupportable et inutile menace !



Vite, rendons la Loire à la nature...

Justice ! (et/ou gâchis ?)

ALBAN LAROUSSE S'EXPOSE CHEZ NOUS EN JUIN

- Page 2

- Page 3

- Page 4



Vite, rendons la Loire à la nature, aux oiseaux, aux enfants : libérons-la des toutes les menaces de destruction...

L'annonce de notre victoire à l'appel contre la carrière a été suivie, quelques jours après, par une journée de "sortie nature" et de "parcours de découverte" pour deux classes de CE2 de l'Ecole Gutenberg d'Orléans. Près de quarante enfants pour un parcours initiatique devant le grand théâtre naturel qu'est la Loire, à la découverte de la faune sauvage et de la végétation des rives. Avec eux, c'est près de quatre cents personnes qui, depuis quelques années, ont pris la mesure de la biodiversité exceptionnelle de ce territoire lors de parcours du même ordre.

En aucun cas, pour les générations montantes et les générations futures, on ne doit laisser détruire ce patrimoine... mondial, d'ailleurs. Nous avons depuis toujours la volonté inébranlable de réussir à le préserver. Depuis le jugement de Nantes, nous avons la certitude qu'il vivra, parce que le projet qui le menaçait est mort - à défaut d'être enterré -.

En effet, nonobstant tous les autres obstacles, dans l'hypothèse déjà hasardeuse où la déviation et le pont seraient un jour déclarés d'Utilité publique, la présente jurisprudence condamnerait d'avance toute "mise en conformité" du PLU de Mardié qui aurait pour effet de mettre pour toujours le goudron au cœur de la Coupure verte et le béton en travers de la Loire, comme elle a condamné l'autorisation d'une carrière qui devait y rester 25 ans.

Nous en appelons donc à la lucidité et au réalisme des décideurs : il est plus que temps de "fermer le ban", d'arrêter les frais... et de rendre la paix aux communes et aux citoyens résistants. Nous avons écrit au Préfet en ce sens, et demanderons à rencontrer le Président Saury pour en parler, et évoquer avec lui toutes les bonnes alternatives possibles.

... car, de fait, le jugement condamne aussi le projet de déviation dans la coupure verte. Alors, mettons-y un point final !

Tous nos remerciements les plus sincères...

Vous êtes si nombreux à avoir contribué à cette victoire !

Il serait long et fastidieux de refaire l'historique de ce dossier, d'en retracer les événements et d'exposer à nouveau tous les arguments invoqués dans nos recours : reportez-vous aux **Lettres du Castor** !

En plus des **centaines d'entre vous** dont les interventions dans l'enquête publique ont imposé un avis négatif, il faut remercier :

Pierre Charron, son conseil municipal et son successeur comme maire, **Christian Thomas** ; **Eric Lemaignan**, président de l'Agglo ; **Thierry Soler**, conseiller général ; **François Bonneau**, président de la Région. Les **maires** des communes voisines ; les **associations** qui ont apporté leurs concours et/ou leurs soutiens à **MARDIEVAL** ; le **bureau** de MARDIEVAL ; ceux et celles qui ont distribué nos tracts dans des milliers de boîtes-aux-lettres ; les naturalistes et les curieux qui nous ont fait part de leurs observations sur le site ; nos défenseurs, Me **Jean-Marc Noyer**, puis Me **Barbara Rivoire** ; notre précieux conseiller juridique, **P.M.** ; et encore bien d'autres...

La Ligérienne granulats en avait pourtant fait... des tonnes

Souvenez-vous, lors de l'enquête publique en 2011: le demandeur avait tenu permanence en mairie... pour donner des bons conseils aux intervenants !



Encore récemment elle gardait une attitude très menaçante envers la commune.

Comme quoi l'arrogance ne paie pas !

LA CARRIÈRE ENTERRÉE :-)

Désormais, tous les habitants des lotissements proches du projet pourront dormir tranquilles : la carrière de l'Etang est condamnée avec l'arrêté préfectoral qui l'autorisait depuis 2011. Trop de manquements plaident contre l'Etablissement classé, mais la Cour Administrative d'Appel s'est contenté de retenir le plus flagrant, en imposant la **cohérence** : les directives précises du Schéma de **Cohérence** Territorial ne permettaient pas d'implanter une carrière détruisant 60 ha de la Coupure verte !

Nous sommes soulagés que la justice refuse ici de cautionner le non-respect des protections des milieux naturels. Fragiles protections trop souvent piétinées au bénéfice de la moindre perspective d'"activité économique"... ou plutôt au bénéfice des lobbys et des rentes privées ! Ainsi sera préservé cet élément de la "Trame Verte" dont la faune sauvage a immensément besoin pour sa survie, simplement, pour sa survie à terme...

Notre bonheur complet serait, s'il nous n'avions pas à gâcher notre temps pour que les lois soient appliquées, de pouvoir enfin consacrer toutes nos énergies à des actions positives. En fait, à celles que nos statuts privilégient : la valorisation des milieux naturels, la reconquête de la biodiversité, l'éducation à l'environnement...

Bref, nous rêvons encore d'un monde "normal". D'un monde où la démocratie fonctionne, où les acteurs publics font participer avec sincérité les citoyens aux décisions qui les concernent directement. D'un monde sans privilèges, où les lobbys n'imposent pas leur choix tout en s'exonérant de leurs obligations. **D'un monde qui prépare son avenir...**



Justice ! (et/ou gâchis ?)

- **Quelle joie, et quel espoir, quand la justice est... juste** : oui, on peut y croire, il y a une voie pour se faire entendre. Le peuple peut demander que la Loi s'applique, quels que soient les intérêts en jeu et les "autorités" en question.

- **Mais pourquoi a-t-il fallu en arriver là ?** Pourquoi ces études, ces expertises, ces lois, ces schémas, ces procédures, ces consultations, ces avis, n'ont-ils pas suffi à ... ? Comment le représentant de l'Etat a-t-il pu... ? Pourquoi avons-nous dû... ? Il y a bien un dysfonctionnement du système, preuve du besoin urgent de démocratie participative !

- **Des victoires trop rares** : le T.A. "de céans", en particulier, ne semble pas enclin à donner raison aux écologues. On peut surtout se demander si l'appareil législatif et judiciaire n'a pas oublié de suivre le virage écologique qu'a effectué notre société. A preuve la non-intégration de la Convention d'Aarhus dans les lois de la France, signataire depuis...

- **Une fois de plus, le cabinet de Corinne Lepage était défenseur de notre adversaire !** Cette dame a toujours mangé à tous les râteliers politiques et professionnels, mais il est écoeurant de la voir sans cesse dans les médias jouer à Sainte Ecolo alors qu'elle vit de l'argent des promoteurs de routes et de carrières ! Beurk !

A ne pas manquer !

ALBAN LAROUSSE S'EXPOSE CHEZ NOUS EN JUIN

Naturaliste militant, dessinateur ardent...

Biberonné à l'âge tendre par François Larigauderie, puis formé à l'Ecole Estienne, c'est un exceptionnel dessinateur de terrain qui saisit la vie sur le vif :

"Regarder une planche d'Alban, c'est plonger dans la furtivité d'une observation, saisir un instantané qu'il sait à la fois nous faire vivre et mettre en dessin. On sent que l'instant de réalisation du croquis fut bref, intense ; qu'il a crayonné l'œil rivé dans sa lunette pour ne rater aucune attitude, aucun détail ; pour permettre de caractériser l'oiseau sur son nid ; d'identifier le mammifère à l'affût ; de fixer le reptile fuyant... bref, pour saisir toute cette vie dont il observe le battement.

Regarder une planche d'Alban, c'est s'immerger dans le monde fabuleux des naturalistes passionnés, qui ne voient rien d'autre à faire que de dessiner quand la nature s'arrête, s'envole, glisse ou défile à leurs pieds. Alban est de ces artistes, peu nombreux, qui vivent leur art avec intensité, justesse et beauté. Mais ses œuvres révèlent autre chose encore : il capture le flou, le désordre, la nature indomptée, qu'elle soit statique comme l'orchidée ou affolée comme le colibri.

Alors le spectateur est ébloui par la précision du trait, la pertinence des couleurs et l'imagination éveillée par l'observation partagée. Cela invite au respect, à l'émerveillement et à la contemplation."

Notre blog **Loire & biodiversité** a la chance de pouvoir publier de ses dessins. Depuis longtemps familier du Balbuzard pêcheur, Alban nous conseille pour l'aire du Grand Bois. Il est membre de notre association MARDI ÉVAL.



Brossez-vous les plumes, on va être exposés !

Ouais, à la Maison d'Irène à Mardié !

Heureusement qu'Alban nous dessine à notre avantage...



MARDIÉ

Exposition

Alban LAROUSSE

Dessinateur-illustrateur animalier
- Dessins, aquarelles -

Du 6 juin au 5 juillet 2015

Maison d'Irène, place du Pressoir - 45430 MARDIÉ

Samedi & Dimanche : 15h00 - 18h00 Mardi & Vendredi : 15h30 - 17h30 Mercredi : 14h30 - 18h30